

HD, 22 novembre 2012

## PROJET DE LOI UN STATUT POUR AIDER LES MAIRES DES PETITES COMMUNES

### Proposition.

Le Sénat vient de présenter une « proposition de loi visant à faciliter l'exercice, par les élus, de leur mandat », et ce, malgré un contexte marqué par la baisse

annoncée des indemnités des parlementaires, des ministres et du président de la République. Le texte présenté par Jean-Pierre Sueur (PS) et Jacqueline Gourault (Modem) se veut l'une des réponses concrètes des états généraux de la démocratie territoriale, organisés sous l'égide du président du Sénat, en octobre 2012. Il suggère d'augmenter l'indemnité allouée aux maires des



JEAN-PIERRE SUEUR/ARF

communes de moins de 3 500 habitants, de doubler la durée de perception de l'allocation de fin de mandat ou encore d'augmenter les dépenses de formation des élus. « Il ne s'agit pas de dispositions coûteuses et ce ne sont pas des parlementaires dont il s'agit, mais d'élus locaux qui œuvrent dans l'indifférence médiatique », a insisté le président du Sénat.

22 AU 28 NOVEMBRE 2012 · HD · 25